

S/PREFECTURE D'ARLES
 13 MARS 2017
 ARRIVEE

2

SERVICE SPECIAL DES BASES AERIENNES DES BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT FONCTIONNEL

Approuvé par décret en date du 20 Décembre 1972
 Publié au JO N° 2 du 3 Janvier 1973

FAISCEAU HERTZIEN

13 54 11

13 54 32

ISTRES-Aérodrome - LES CHANOINES

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

Echelle 1 / 50 000

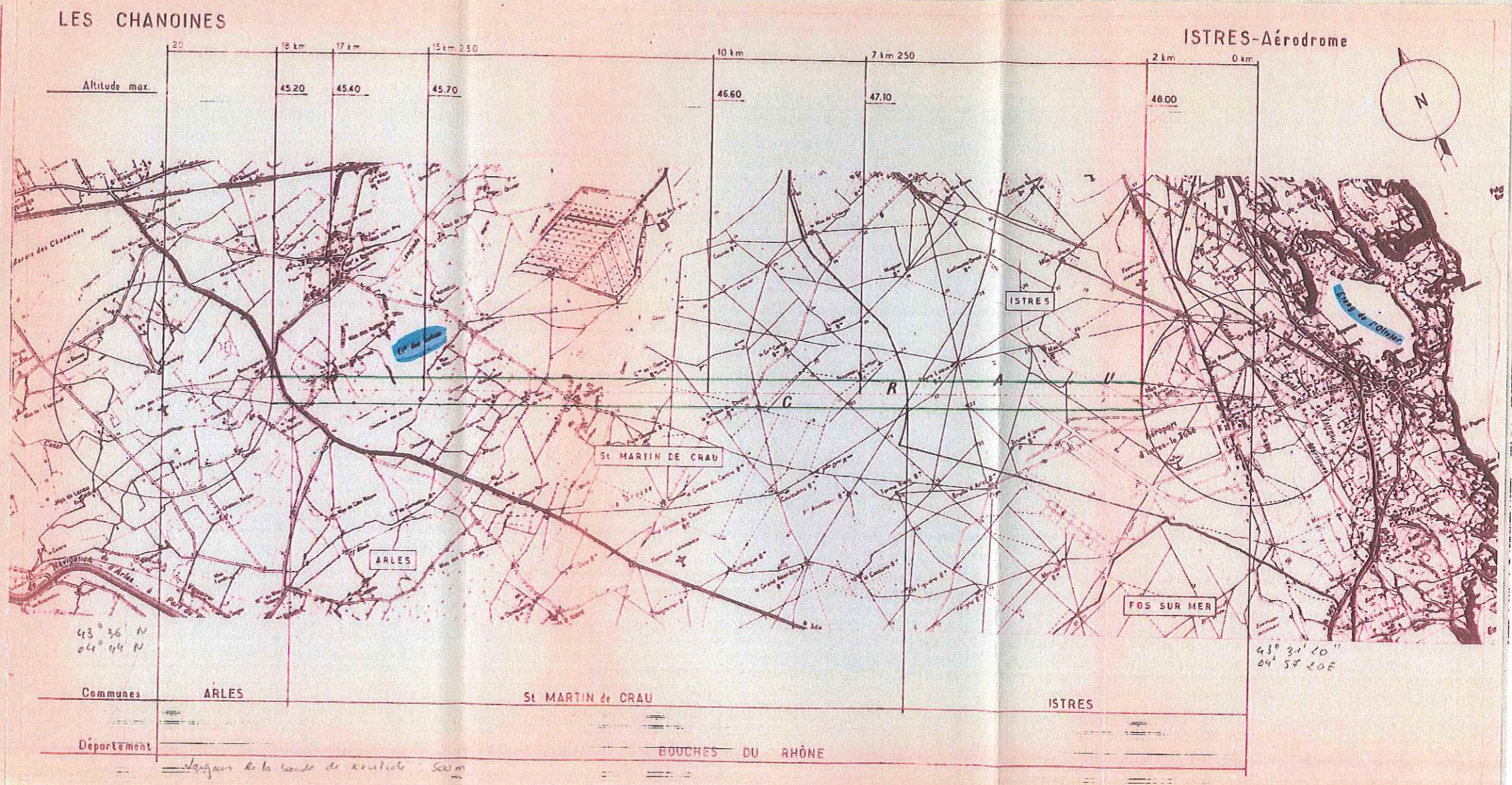
APPROUVE PAR LE GNET le 20/02/73

DESINÉ PAR FRUTIEAUX **PLAN N° 18 AF** CLASSEMENT QR

Légende

— LIMITE DE LA ZONE SPECIALE DE DEGAGEMENT

DRESSE PAR L'INGENIEUR DES T.P.E. AIX LE	VERIFIE PAR L'INGENIEUR D'ARRONDISSEMENT AIX LE	VU ET PRESENTE PAR L'INGENIEUR EN CHEF AIX LE	APPROUVE PAR
G. BALDRECHINO	G. TADOUETTE	L. TIERI	



Communes	ARLES	ST MARTIN de CRAU	ISTRES
Département	BOUCHES DU RHONE		